

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Covid-19 : le dépistage de masse comme stratégie

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

Avec un total de 2 655 cas testés positifs au Covid-19 (en date du 30 mai 2020) depuis le 12 mars dernier, le Gabon a élaboré sa stratégie de dépistage dans sa phase première. Laquelle s'est soldée par des résultats mitigés, au vu du nombre de cas enregistrés. Depuis lors, les autorités ont entamé une seconde phase, en s'appuyant sur le dépistage massif. Objectif : recenser le plus grand nombre de cas suspects ou indirects. Au regard de l'évolution de la pandémie due, notamment, à la contamination communautaire, un arsenal a été déployé. Celui-ci s'est traduit par la dotation de matériel sanitaire, la formation d'une équipe d'experts gabonais en Corée du Sud en avril dernier, afin d'acquérir de nouvelles technologies en



Photo: DR/L'Union

**Le Gabon entend intensifier sa stratégie de dépistage du Covid-19.**

matière de dépistage rapide du coronavirus ; la mobilisation des personnels de santé et l'instauration des dépistages dans les

sociétés. Pour rappel, dans le cadre du plan de contingence, le Gabon a acquis quatre nouvelles machines à PCR et des nouveaux tests, et formé ses techniciens sur l'utilisation de ces équipements.

Notons qu'après avoir effectué un test qui s'avère négatif, il est recommandé d'envisager un second test, afin de témoigner de sa fiabilité. Et retenir aussi que le test en lui-même ne consti-

tue point une immunité. D'où la nécessité de toujours observer les mesures barrières avant et après le test, un vaccin et un traitement fiable n'étant toujours pas disponibles.

## Vivo Energy Gabon offre du matériel médical et un chèque au Copil



Photo: DR

GMNN  
Libreville/Gabon

Alain Banguéby, directeur marketing de Vivo Energy Gabon, a remis du matériel médical et un chèque de 10 millions de francs en bons de carburant pour renforcer la lutte contre la pandémie de Covid-19. La remise du don au Copil s'est faite en fin de semaine dernière au ministère de la Santé. " C'est en tant qu'entreprise ci-

toyenne concernée par la pandémie liée au Covid-19, et pour contribuer aux efforts de solidarité dans le contexte actuel que s'inscrit cet acte de bienfaisance", a précisé le donateur. Composé de 1 000 visières, 1 000 gants en latex et 100 lunettes de protection, les équipements médicaux et le chèque ont été réceptionnés par le Pr Romain Tchoua, responsable du Comité technique du Copil. En présence du Dr Guy Patrick Obiang, porte-parole du Copil.

## Les tradipraticiens rejettent la Fagaricine

PMM  
Libreville/Gabon

Le Comité national des praticiens de la médecine traditionnelle du Gabon s'est prononcé récemment, au cours d'une réunion à Libreville, sur la Fagaricine, un médicament présenté il y a quelque temps comme une trouvaille gabonaise contre le Covid-19. Le secrétaire général du Comité national des tradipraticiens du Gabon, Félix Rodrigue Engoué, a rejeté ce produit, avant de fustiger la démarche du Dr Pieby, son promoteur, qu'il juge peu conforme. Aussi, déconseille-t-il à la population de consommer la Fagaricine. " La procédure voudrait que lorsqu'un tradipraticien fait une découverte sur nos plantes, qu'il se rapproche du Comité national des tradipraticiens, afin de faire un test sur 10 personnes. Et, le même comité transmet ensuite le



Photo: DR

**Les tradipraticiens disent avoir leur partition à jouer dans la lutte contre le Covid-19.**

fruit de la recherche aux autorités sanitaires, mieux, au gouvernement", a indiqué M. Engoué. Les tradipraticiens du Gabon, qui disent observer trop de dérapages dans leur secteur de la médecine traditionnelle, invitent les plus hautes autorités à sa régulation. D'autant qu'ils ont leur partition à jouer dans la lutte contre le Covid-19. Aussi souhaitent-ils proposer,

dans les prochains jours, un produit découlant de leur recherche. Lequel pourrait traiter non pas le Covid-19, mais ses différents symptômes. Les membres de ce regroupement ont, au cours de cette rencontre, invité les tradipraticiens du Gabon à se conformer à la réglementation en vigueur, car certains d'entre eux exerceraient cette activité dans l'illégalité.